

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 mai 2022

Délibération CA_20220519_06B

Charte d'utilisation des véhicules légers du SDIS de l'Indre

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du comité technique en date du 17 mai ;

Vu le projet de charte relatif à l'utilisation des véhicules légers du SDIS de l'Indre, ci-annexé ;

DECIDE :

Article unique. La charte relative à l'utilisation des véhicules légers du SDIS de l'Indre, ci-annexée, est approuvée et le président est autorisé à la signer.

FLEURET Marc